



HAL
open science

Le peuple et la "France périphérique" : la géographie au service d'une version culturaliste et essentialisée des classes populaires

Cécile Gintrac, Sarah Mekdjian

► To cite this version:

Cécile Gintrac, Sarah Mekdjian. Le peuple et la "France périphérique" : la géographie au service d'une version culturaliste et essentialisée des classes populaires. *Espaces et sociétés* (Paris, France), 2014, 156-157, pp.233-239. halshs-00978424

HAL Id: halshs-00978424

<https://shs.hal.science/halshs-00978424>

Submitted on 25 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PEUPLE ET LA « FRANCE PÉRIPHÉRIQUE » : LA GÉOGRAPHIE AU SERVICE D'UNE VERSION CULTURALISTE ET ESSENTIALISÉE DES CLASSES POPULAIRES

Cécile Gintrac, Sarah Mekdjian

ERES | « Espaces et sociétés »

2014/1 n° 156-157 | pages 233 à 239

ISSN 0014-0481

ISBN 9782749241258

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2014-1-page-233.htm>

!Pour citer cet article :

Cécile Gintrac, Sarah Mekdjian, « Le peuple et la « France périphérique » : la géographie au service d'une version culturaliste et essentialisée des classes populaires », *Espaces et sociétés*

2014/1 (n° 156-157), p. 233-239.

DOI 10.3917/esp.156.0233

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Le peuple et la « France périphérique » : la géographie au service d'une version culturaliste et essentialisée des classes populaires

Cécile Gintrac
Sarah Mekdjian

À la question : « Où est le peuple ? », certains auteurs ont récemment répondu en le situant dans la « France périphérique ». Christophe Guilluy, co-auteur du *Plaidoyer pour une Gauche populaire*, interrogé par de nombreux médias après la publication de son ouvrage *Fractures Françaises* paru en 2010, définit les classes populaires à partir d'une approche sociologique, mais aussi géographique ; les classes populaires correspondraient aux catégories socio-professionnelles « ouvriers et employés » de l'Insee, et résideraient, de plus en plus, dans la « France périphérique », c'est-à-dire dans la France périurbaine et rurale. Cette catégorisation spatiale, selon la typologie de l'auteur, s'oppose aux espaces métropolitains, composés des centres-villes et des banlieues. La

Cécile Gintrac, enseignante en classes préparatoires littéraire et doctorante à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
cecile.gintrac@gmail.com

Sarah Mekdjian enseignante-chercheuse, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble II ; UMR pacte.
Sarah.Mekdjian@upmf-grenoble.fr

définition sociale des classes populaires se double ainsi d'une désignation spatiale, celle de la « France périphérique », qui dépasse la catégorie de « périurbain », par ailleurs très mobilisée et discutée dans le champ de la géographie sociale et électorale (Lévy, 2003 ; Rivière, 2010). Pour Christophe Guilluy, ce processus de concentration spatiale des classes populaires dans la « France périphérique » s'explique par leur déclassement dans les espaces métropolitains centraux et leur évitement des espaces de banlieues, qui aurait pour principale cause l'« insécurité culturelle ». Reprise dans les médias et chez certains auteurs, dont Laurent Davezies, qui mobilise la notion de « fracture territoriale » entre la France périphérique et le reste de la France (Davezies, 2012, p. 103), cette hypothèse vise à prendre en compte les réalités socio-spatiales d'une « France oubliée » au sein de laquelle le vote Front national progresse. L'ambition est apparemment progressiste : il s'agit d'analyser les raisons de la montée du vote Front national, pour l'enrayer, comme en témoigne l'entretien commun donné par ces deux auteurs à la revue *Esprit* en 2013 intitulé « La France périphérique et marginalisée : les raisons du ressentiment ». Nous souhaitons montrer pourtant combien les argumentaires développés reposent sur des catégorisations critiquables. Les découpages socio-spatiaux définis par Christophe Guilluy ont par ailleurs déjà été fortement débattus (Séchet et David, 2006 ; Girard, 2012 ; Rivière, 2013) pour appeler à les complexifier. Il s'agit ici de considérer particulièrement les implications idéologiques des analyses défendues par Christophe Guilluy, reprises par différents auteurs et politiques.

Le « peuple de la France périphérique » est ainsi devenu un objet de conquête politique pour la Gauche populaire, tandis que la Nouvelle droite y fait également référence de manière explicite. En témoignent les propos de Patrick Buisson lors d'une interview donnée au *Figaro*, le 13 novembre 2012 : la « France périphérique » chère à Christophe Guilluy – celle des espaces ruraux et périurbains – concentre aujourd'hui 30 % de l'électorat. On y rencontre simultanément les taux de pauvreté les plus élevés et une sous-consommation des prestations sociales, les taux de délinquance les plus faibles et la moins forte densité d'équipements publics. Les véritables territoires de relégation ne se trouvent pas dans les banlieues où vivent les minorités mais dans la Creuse, l'Aude, le Cantal ou l'Ardèche. Cette France-là n'est pas tapageuse. Elle ne revendique pas, elle défile peu. C'est une habituée du hors-champ, une recluse de l'angle mort, invisible sur les écrans radars médiatiques si ce n'est pour jouer, selon la formule de Philippe Muray, le rôle de « plouc-émissaire » (Buisson, 2012).

En opposant une « France périphérique » oubliée, où réside ce qui s'apparenterait à un « bon peuple », à la « France métropolitaine », où les « minorités visibles » (Guilluy, *op. cit.*, p. 78) seraient survalorisées et médiatisées, Christophe Guilluy ne contribue-t-il pas à élargir les fractures qu'il

prétend dénoncer ? Au nom d'un « retour au peuple », n'assiste-t-on pas au renforcement d'une pensée conservatrice et réactionnaire, légitimée par la géographie ?

Revenons d'abord sur ce que nous qualifions de « version culturaliste et essentialisée des classes populaires ». Dans l'ouvrage précédemment cité, *Fractures françaises*, Christophe Guilluy explique que « l'attention de plus en plus grande pour les banlieues et les minorités [va] de pair avec une indifférence croissante pour la classe ouvrière en particulier, et plus massivement encore, pour les couches populaires des espaces périurbains et ruraux » (*ibid.*, p. 34). Sous la mention des « minorités », ce sont surtout les immigrés qui sont pointés du doigt, très fréquemment cités dans les analyses de l'auteur. Du reste, la catégorie d'immigrés n'est jamais clairement définie, jamais distinguée des personnes nées en France, mais dites « d'origine immigrée ». Dans la suite de l'analyse, l'auteur montre que les habitants pauvres ou appartenant aux classes moyennes, chassés progressivement des centres-villes par les processus de gentrification, évitent les banlieues du fait de l'« insécurité culturelle ». En conséquence, ces anciens habitants de l'« espace métropolitain » investiraient la « France périphérique ». La dérive culturaliste de l'analyse, associant banlieues, « minorités », « immigrés » et « insécurité culturelle » est reprise dans *La crise qui vient*, le dernier ouvrage de Laurent Davezies, professeur d'économie au CNAM. Ce dernier montre que les immigrés souffrent moins de la crise économique que « toute une catégorie de “petits-Blancs” qui voit sa situation absolue, mais aussi relative, se dégrader inéluctablement » (Davezies, 2012, p. 37).

La catégorie raciale de « petits-Blancs » fait écho aux « familles d'origine française ou européenne » décrites par Christophe Guilluy (*op. cit.*, p. 158). Alors qu'*a fortiori* les statistiques ethniques officielles, dépendant d'organismes de statistiques publics, ne sont pas autorisées en France¹, Christophe Guilluy et Laurent Davezies n'hésitent pas à définir des comportements socio-spatiaux propres à des groupes qualifiés par des origines géographiques ou des indicateurs « raciaux ». Les « petits Blancs » seraient ainsi déstabilisés par le « multiculturalisme » et forcés d'adopter « la culture dominante » de ces espaces, à savoir l'Islam : « dans de nombreux quartiers, la nouvelle minorité, souvent « blanche », celle qui n'a pu quitter ces quartiers, s'adapte à la culture dominante. [...] Une adaptation qui conduit parfois certains jeunes à s'assimiler à la culture majoritaire, par exemple en se convertissant à l'Islam » (*ibid.*, p. 158). La victimisation des « Blancs », confrontés à la prétendue domination culturelle des « immigrés », est très clairement assumée : « Abandonné au libéralisme économique et à l'insécurité sociale, il apparaît que le peuple doit

1. Voir à ce sujet la décision du Conseil constitutionnel n° 2007-557 DC du 15 novembre 2007.

faire face, seul, à l'émergence de la société multiculturelle » (*ibid.*, p. 158). Cette thèse propose une version racialisée et culturaliste du « peuple » et du « populaire » dans un discours que l'on pourrait rapprocher, par bien des aspects, de la théorie du choc des civilisations de Samuel Huntington (2009).

Cette approche raciale et culturaliste est croisée avec des analyses fondées sur des indicateurs statistiques classiques, mobilisées notamment par la géographie sociale, tels que les catégories socio-professionnelles de l'Insee ou encore les chiffres du chômage et les seuils de pauvreté. La géographie sociale est alors convoquée pour servir un argumentaire, qui contribue à réifier, diviser et hiérarchiser les classes populaires sur des bases raciales, puisqu'au sein du (trop ?) vaste regroupement des employés et ouvriers, les populations actives immigrées, et plus généralement les populations habitant les banlieues, y sont encore opposées au peuple de la France périphérique. Les autres formes de hiérarchisation, notamment salariales, semblent reléguées au second plan. Ainsi, pour Laurent Davezies, les immigrés « portés vers des métiers d'ouvriers de service ont moins souffert de la crise : on le voit par exemple en Seine-Saint-Denis, qui a plutôt moins souffert de la crise que les autres départements » (Davezies, *op. cit.*, p. 39). Les « immigrés ouvriers de service » seraient ainsi mieux lotis que les « employés et ouvriers » des « circonscriptions émietées du grand périurbain » (*ibid.*, p. 40). Outre l'interrogation sur la catégorie d'« ouvriers de service », hybride des catégories socio-professionnelles de l'INSEE, on voit mal comment expliquer aux ouvriers d'Aulnay-PSA, immigrés ou non, qu'ils souffrent moins de la crise que le reste de la France... Dans une même veine, Christophe Guilluy dénonçait, le 14 décembre 2011, sur France Culture, « une rupture entre le peuple et la gauche depuis Mai 68, la gauche ayant préféré prendre la cause des sans-papiers et des immigrés plutôt que celle des ouvriers ». Cette analyse oppose les « sans-papiers et immigrés » aux « ouvriers », sans considérer que les « sans-papiers et immigrés » puissent être aussi des « ouvriers » ou faire partie de la catégorie des « classes populaires ».

Que signifie la notion de « classes populaires » quand elle est opposée aux « sans-papiers et immigrés », aux habitants pauvres des banlieues ? En quoi les « classes populaires » de la « France périphérique » se distinguent-elles tant des « classes populaires » des banlieues et des centres-villes ? Est-ce la pauvreté (financière, sociale...), les formes de domination et de discrimination (racisme, sexisme...), les situations d'exclusion sociale plus ou moins durables (chômage, logement précaire...) qui permettent de désigner et distinguer les classes populaires entre elles ?

Nous voudrions insister ainsi sur le fait que c'est bien la mise en espace qui permet à ces auteurs d'opérer et de légitimer une distinction entre deux types de classes populaires, les unes dites « immigrées » et les autres dites « blanches ». C'est donc *sous couvert* de l'espace, que l'entrée ethnique et

raciale est légitimée comme un critère pertinent pour expliquer les processus de ségrégation socio-spatiale. Cet argumentaire débouche sur un déterminisme spatial doublé d'une essentialisation raciale des catégories de « petits blancs » et d'« immigrés ». La géographie sert ici de cadre conceptuel à une théorie à la fois sociale, raciale et ethnicisée. C'est sans doute ce qui amène également Laurent Davezies à considérer que « pour ce qui est de la répartition entre capital spatial et capital social, on remarque qu'en fin de compte la valorisation du capital spatial des habitants des banlieues se fait assez bien. En revanche, recréer du capital social dans les lieux éloignés des métropoles est une entreprise bien plus complexe » (Davezies et Guilluy, 2013). Peu importe que le taux de pauvreté ait explosé dans les « zones sensibles » entre 2006 et 2010², peu importe aussi que la valorisation du capital spatial des banlieues, quand il a lieu, se fasse souvent au détriment des habitants, par le processus de gentrification.

Le capital spatial, mesuré en fonction de la distance au centre, primerait donc sur le capital social³. Plus les habitants seraient proches des centres-villes, plus ils seraient favorisés. Or, les immigrés étant surreprésentés dans les banlieues, ils seraient en position plus favorable que les habitants de la « France périphérique ».

Les auteurs répondraient sûrement qu'il s'agit moins, par ces travaux, de diviser que de répondre au malaise social et politique d'une partie de la population française. Il s'agirait d'entendre les difficultés sociales ressenties et vécues par les habitants de la France périphérique ; certes, mais pourquoi opposer et mettre en concurrence ce malaise avec la situation des immigrés, supposée meilleure et enviable ?

Pour Christophe Guilluy, c'est le constat de la montée du vote Front national qui justifie de proposer une nouvelle grille de lecture socio-spatiale de la France, car « la crise démocratique est d'abord celle d'une grille de lecture erronée ». Découpée en espace-types, cette géographie sociale déterministe présente l'avantage de simplifier des situations socio-spatiales complexes. Ces grilles d'analyses répondent, du reste, fortement aux attentes des instituts de *marketing* et de sondage. En témoigne l'enquête 2012

2. La part des personnes vivant avec moins de 964 euros par mois y est ainsi passée de 30,5 % en 2006 à 36,1 % en 2010 alors qu'au cours de la même période, cette dernière n'a progressé que de 11,9 % à 12,6 % en dehors de ces quartiers (rapport annuel de l'Observatoire national des Zones urbaines sensibles, novembre 2012).

3. Cela renvoie par ailleurs au débat qui a opposé Fabrice Ripoll et Jean Rivière à Jacques Lévy sur la validité de la notion de gradient d'urbanité pour rendre compte des votes lors de la dernière élection présidentielle de 2012, et notamment de la répartition des votes pour le Front national (Ripoll et Rivière, 2007 ; Lévy, 2007).

Ipsos/Logica Business Consulting pour le *Nouvel Observateur*⁴, dans laquelle Christophe Guilluy et Brice Teinturier évaluait le vote potentiel de l'élection de 2012 selon une typologie à deux entrées (espace métropolitain vs espace périphérique ; populations aisées ou intégrées vs populations fragilisées). Or, comme nous l'avons souligné, ces catégorisations spatiales binaires sous-tendent des catégorisations sociales et ethno-raciales particulièrement inquiétantes et irrecevables, montrant du doigt un supposé « multiculturalisme » dominant, et indirectement les habitants des banlieues pauvres et les immigrés. On peut légitimement se demander si cette nouvelle grille, finalement déjà bien intégrée par la classe politique, est susceptible de régler une « crise démocratique », qui relève probablement tout autant d'une crise de la représentation politique.

D'autre part, sur le fond, cette approche ne nous semble pas susceptible d'aider à comprendre et à déconstruire les processus contemporains de ségrégation socio-spatiale. Plutôt que de considérer la question de ladite « insécurité culturelle », du multiculturalisme et de la distance au centre métropolitain comme des facteurs explicatifs de la crise sociale et politique contemporaine, n'est-il pas nécessaire de prendre en compte des critères sociaux et économiques plus pertinents ? Ainsi, les conditions du marché immobilier, du marché de l'emploi, le modèle de l'accès à la propriété, la généralisation du crédit, les politiques de transports, le poids des discriminations sociales ne font pas partie des critères retenus ou même envisagés par Christophe Guilluy et Laurent Davezies, alors qu'ils pourraient expliquer les processus actuels de ségrégation socio-spatiale et de replis nationalistes.

CONCLUSION

La géographie n'a peut-être jamais été autant mobilisée dans le débat public, comme le notait d'ailleurs dans les médias de grande audience Eric Naulleau lors d'une interview avec Christophe Guilluy⁵. On est en droit de se demander de quelle géographie il s'agit et selon quelle idéologie elle est mobilisée.

À notre sens, cette géographie repose sur une catégorisation ethnique et culturaliste, qui vise à expliquer la marginalisation des classes populaires en raison de la survalorisation sociale et spatiale des immigrés. La pensée de Christophe Guilluy et Laurent Davezies, loin de contribuer à lutter contre le

4. Pour consulter le rapport de l'enquête, voir <http://www.ipsos.fr/ipsos-public-affairs/actualites/france-peripherique-et-france-metropolitaine-nouvelles-fractures-francaises>

5. Émission « Zemmour et Naulleau », *Paris Première*, 13 avril 2012, consultable à l'adresse : <http://www.youtube.com/watch?v=IV7FCyGF8fk>

vote d'extrême-droite, entérine des catégorisations normatives entre « immigrés », « banlieues » d'une part et « populations blanches » pauvres, « périurbain », « rural » d'autre part.

On assiste donc probablement à l'émergence d'une nouvelle version du déterminisme spatial – ou spatialisme – pour laquelle la culture (« l'insécurité culturelle ») et la distance au centre sont déterminantes. En assignant des habitants-types racialisés à des espaces-types, cette approche évite complètement une remise en cause de la production des inégalités et renforce l'opposition normative entre un « bon » et « mauvais peuple ». Il nous semble, en définitive, que cette pensée cherche dans quelques-unes des conséquences du capitalisme les causes de ses méfaits.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BUISSON, P. 2012. « Hollande, un président par défaut », *Le Figaro*, mardi 13 novembre.
- DAVEZIES, L. 2012. *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Paris, Le Seuil.
- DAVEZIES, L. ; GUILLUY, C. 2013. « La France périphérique et marginalisée : les raisons du ressentiment », entretien avec la revue *Esprit*, p. 23-33.
- GIRARD, V. 2012. « Les votes à droite en périurbain : “frustrations sociales” des ménages modestes ou recompositions des classes populaires ? », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Les-votes-a-droite-en-periurbain.html>
- GUILLUY, C. 2010. *Fractures françaises*, Paris, Bourin Éditeur.
- HUNTINGTON, S. 2009. *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob.
- LÉVY, J. 2003, « Vote et gradient d'urbanité », *Espaces Temps.net*, <http://www.espacestemp-net/articles/vote-et-gradient-drsquourbanite/>
- LÉVY, J. 2007. « Regarder, voir. Un discours informé par la cartographie », *Les Annales de la recherche urbaine*, p. 131-140.
- RIVIÈRE, J. 2010. « La pavillon et l'isoloir. Pourquoi une géographie sociale et électorale des espaces périurbains français ? », *Carnets de géographes*, n° 1, http://www.carnetsdegeographes.org/PDF/sout_01_16_Riviere.pdf
- RIVIÈRE, J. 2013. « Sous les cartes, des habitants. La diversité du vote des périurbains en 2012 », *Esprit*, n° 393, p. 34-44.
- RIPOLL, F. ; RIVIÈRE, J. 2007. « La ville dense comme seul espace légitime ? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 102, p. 121-130.
- SÉCHET, R. ; DAVID, O. 2006. « Étalement urbain et géographie des inégalités sociales. Le cas de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine », Actes de colloque, Sfax, Tunisie, http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/79/50/PDF/david_sechet.pdf
- TISSOT, S. 2005. « Les sociologues et la banlieue : construction savante du problème des “quartiers sensibles” », *Genèses*, 3/2005 (n° 60), p. 57-75.